

Rennes, le 08 novembre 2021

ILLE-ET-VILAINE



Comité Départemental d'Equitation
Maison Départementale des Sports - Equitation
13 bis av. de Cucillé 35 065 Rennes cedex
☎ 02 99 85 54 18 - cde35@wanadoo.fr
<http://www.cde35.ffe.com/>

Madame, Monsieur le Dirigeant

Objet : convocation à l'Assemblée générale ordinaire du **CDE 35**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire du **Comité Départemental d'Equitation d'Ille-et-Vilaine** qui aura lieu le jeudi 16 décembre 2021 à **18 heures** à la Maison **des Sports de Rennes (salle 5) située 13 bis avenue de cucillé à Rennes**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point n°1 : Rapport moral et quitus 2021
Point n°2 : Rapports financiers et quitus 2021
Point n°3 : Budget prévisionnel 2022
Point n°4 : Questions diverses

Seuls les 3 premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote.

Les membres actifs du Comité Départemental d'Equitation au 31 août 2021 pourront voter sur place ou par correspondance avant le 15 décembre 2020.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts).

L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet cde35.ffe.com

Si le quorum n'est pas atteint lors de la première Assemblée, le vote par correspondance reprendra jusqu'au lundi 20 décembre 2021.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le mardi 21 décembre à 12 heures à la Maison des sports de Rennes.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président
Sébastien Couturier